

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Samedi 17 mars 2018

COMMUNIQUÉ

Prix des médicaments : le gouvernement engage la réforme

Le syndicat des pharmaciens vient de faire savoir qu'en signe de protestation les pharmacies seront fermées lundi matin.

De quoi s'agit il ? À la demande des pharmaciens le prix du médicament importé de métropole a été gelé, il y a deux ans, en raison des baisses de prix consécutives qui menaçaient les comptes des pharmacies. La période de gel a été mise à profit pour expertiser les voies et moyens d'un nouveau mécanisme de fixation des prix. Ce travail mené par un cabinet d'expertise s'est conclu sur la présentation de plusieurs scénarios basés sur une méthode de calcul validée par le syndicat des pharmaciens.

À la suite de nombreuses réunions et d'échanges avec le syndicat des pharmaciens et grossistes, un compromis a été trouvé sur un scénario permettant à la fois au RUAMM de faire des économies et aux pharmaciens d'avoir un dispositif de sortie du gel des prix acceptable et viable dans la durée. Il a été validé par le syndicat. Ce mécanisme entre en fonction lundi 19 mars.

Le syndicat des pharmaciens remet en cause au dernier moment son application, souhaitant que de nouvelles simulations soient faites au regard des derniers prix connus avant sortie du gel.

Le gouvernement collégial, interrogé sur cette nouvelle attitude du syndicat des pharmaciens, a indiqué vouloir maintenir la date d'application du dispositif au lundi 19 mars tout en chargeant le cabinet d'expertise de faire les nouvelles simulations comme cela a été demandé.

Le gouvernement se prononcera au vu des résultats dans un délai maximum d'un mois, et le cas échéant ajustera les coefficients de la seule première tranche, objet du litige.